

# LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Evidemment, comme par le passé, Thorez, dans l'intervention qu'il fit au dernier Comité central, a pris soin de nous avertir qu'il avait toujours eu raison et qu'il aurait toujours raison. Ces formalités rituelles mises à part qui montrent bien dans quel climat démocratique va se dérouler la préparation du XVI<sup>e</sup> Congrès, examinons les questions qui sont abordées dans le matériel qui est en possession, à l'heure actuelle, de tout adhérent du P.C.F. ou même de tout lecteur de «L'Humanité» et de «France Nouvelle».

---

---

par R. MERLIN

---

---

La première question, et non la moins importante parce qu'elle est liée à toutes les autres, c'est l'affaire Servin-Casanova sur laquelle nous nous sommes prononcés dans le dernier numéro de «La Vérité des Travailleurs».

Nous avons émis l'hypothèse, en l'étayant par l'analyse des travaux des sessions du Comité central et d'articles de la presse centrale du P.C.F., que Thorez avait recours à une opération classique que Trotsky a qualifié d'amalgame. Thorez mettait Servin et Casanova dans le même sac en les qualifiant tous les deux de droitiers, d'opportunistes et presque de pro-gaullistes. Nous avons écrit que Casanova subissant la pression des «bourgeois éclairés» du Mouvement de la Paix, n'était pas au-dessus de tous les reproches. Nous ajoutions que Thorez lui avait montré la voie. Par contre, pensions-nous, Marcel Servin, loin d'être un droitier, avait plutôt défendu une politique de gauche par rapport à celle de Thorez, politique de gauche bien sûr dans le cadre de la stratégie de la coexistence pacifique et de la politique de démocratie rénovée.

La lecture de l'intervention de Thorez au Comité central du 24 février («L'Humanité», 1<sup>er</sup> mars) donne corps à notre hypothèse. Le rapport de Waldeck Rochet («France Nouvelle» du 1<sup>er</sup> mars) nous apprend que Servin a assisté au Comité fédéral de Paris dont il est membre. Waldeck Rochet a lu devant le Comité central la résolution votée par la direction du P.C.F. de Paris.

On n'y trouve pas un mot concernant les positions opportunistes de Servin vis-à-vis du pouvoir gaulliste. Le révisionnisme de droite de Marcel Servin serait-il une invention de Maurice Thorez ?

Le secrétaire général lui-même reconnaît que Servin lui a résisté au début de l'année 1959: Servin s'opposait à la parution d'un article, rédigé par Léo Figuières, condamnant, en termes trop injustes, à son avis, la résolution de la cellule Sorbonne-Lettres. L'article de Figuières ne fut jamais publié. C'est Feix qui dut prendre la plume.

La lettre de la cellule Sorbonne-Lettres, à côté de positions peut-être critiquables, reprochait à la direction du P.C.F. d'avoir une politique algérienne opportuniste et nationaliste. Par beaucoup de points, les idées défendues par les professeurs et les assistants de la Sorbonne se situaient à gauche de l'orientation thorézienne. Servin partageait, à n'en pas douter, ces idées.

Ainsi donc, sur la base de nouvelles informations contenues dans les documents les plus récents, nous pouvons réaffirmer que Marcel Servin et Casanova luttèrent de concert pour la démocratisation de la vie intérieure du P.C.F., mais que leurs positions politiques étaient différentes.

Il ne faut pas laisser Thorez utiliser l'arme de la confusion. Pour cela, Servin principalement doit pouvoir s'exprimer devant le Congrès. La parole doit être aussi donnée à Casanova, Robrieux, secrétaire des Etudiants communistes, et aussi à Kriegel-Valrimont. C'est de la confrontation de toutes les idées que peut naître la clarté idéologique et politique.

\*\*\*

Thorez, pour échapper à l'accusation d'opportunisme que les Chinois lui ont adressée à Moscou en Novembre, mène le combat sous le signe de la fermeté révolutionnaire, contre le gaullisme.

L'examen des déclarations, des décisions de la direction du P.C.F. depuis juin 1958 révèle, que c'est abusivement que Thorez se drape dans les plis de l'intransigeance. Il ne s'agit que d'un nouvel alibi tactique.

Pour le montrer il ne suffit que de commenter les différentes déclarations du secrétaire général depuis juin 1958.

De Gaulle, à peine installé au pouvoir, Thorez donnait à «Regards» une interview que «L'Humanité» reproduisit intégralement. Thorez proposait une «révision démocratique de la Constitution (N.D.L.R. gaulliste)». L'interview date de la fin de l'année 1958. Le parangon de l'antigaullisme proposait ainsi d'améliorer le régime.

Mais tout ceci, direz-vous, se place avant le XV<sup>e</sup> Congrès (juillet 1959). Il est vrai que le XV<sup>e</sup> Congrès marqua un certain tournant à gauche. Au lieu de proposer la révision démocratique de la Constitution, on parla de remplacer le régime gaulliste par la «démocratie rénovée». Thorez parut sortir de l'immobilisme politique dans lequel il tenait le Parti depuis juin 1958 (pour ne pas remonter plus haut). Cependant, au cours même de la préparation du Congrès, Raymond Guyot porte-plume de Maurice Thorez, restreignit singulièrement la portée antigaulliste des thèses du XV<sup>e</sup> Congrès en écrivant qu'il ne fallait pas craindre de se «confiner» et de «s'enliser dans la légalité». (Tribune de discussion préparatoire au XV<sup>e</sup> Congrès dans «L'Humanité».)

La fameuse déclaration de de Gaulle, du 16 septembre 1959, sur l'autodétermination, fut l'occasion pour Thorez d'un rapprochement avec le régime.

A la session du Comité central, connue sous le nom de Choisy-le-Roi, le secrétaire général passa tout simplement la mesure. Il dut faire état de remous dans le Parti, pro-

(Suite page 12).

## DANS LE PROCHAIN NUMERO : LA LIGNE DU P.C.F. :

- L'Union des forces ouvrières, démocratiques et nationales ;
- Le problème du Front Unique et des Alliances ;
- Les Garanties ;
- La démocratie rénovée du P.C.F. et la République Socialiste du P.S.U. ;
- Le Programme